



SECTION DE LA MOSELLE

Déclaration liminaire CTL (Comité Technique Local) du 11/03/2013

Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de ce CTL figure la 2^{ème} présentation du budget de la DRFIP Moselle suite au vote contre de l'ensemble des syndicats lors de sa présentation initiale lors du CTL du 07/02/2013.

Vous n'avez procédé à aucune modification et donc refusé d'entendre nos arguments. Votre budget va entraver le bon exercice de nos missions et créer des tensions dans tous les services et postes.

FO-DGFIP REFUSE UNE NOUVELLE FOIS DE CAUTIONNER CETTE BAISSSE DE NOS MOYENS !

Dans son édition du 6 mars 2013, le journal «Le Monde» évoque les futures mesures que souhaiterait prendre le gouvernement dans le cadre du prochain projet de Loi de finances. Selon cet article, 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires seraient demandés à l'ensemble des ministères.

Si cette information devait être confirmée dans les prochains jours par les lettres de cadrage envoyées par le Premier ministre aux différents ministres, FO affirme que cela aboutirait à dégrader plus encore la capacité des services à assurer leurs missions de service public.

La Fonction publique et ses agents, déjà soumis au régime sec après cinq ans de RGPP, continuent donc d'être les variables d'ajustement des politiques budgétaires. Après une 3^{ème} année annoncée de gel du point d'indice, de restructurations continues des services avec la MAP (Modernisation de l'action publique), de suppressions d'effectifs sans précédent dans certains ministères dont le nôtre au prétexte de redéploiement dans d'autres, ce nouveau tour de vis dangereux serait une attaque de plus contre le service public républicain.

En effet la Loi de Finances 2013 et le budget triennal 2013/2015 prévoient déjà de diminuer les moyens de fonctionnement des administrations de 15 %.

Comment faire avec toujours moins d'effectifs et toujours moins de moyens?

Comment assurer un service public de qualité aux usagers?

Comment assurer le contrôle et le recouvrement des impôts?

FO rappelle sa totale opposition à toutes contraintes supplémentaires imposées au Service Public, à la Fonction publique et à ses agents.

Si les lettres de cadrage devaient confirmer de nouvelles restrictions, FO considèrera que le gouvernement a fait le choix d'affaiblir la fonction publique pour mieux la privatiser ensuite avec le coût d'accès que cela représenterait pour les usagers, et les conséquences en matière d'égalité de traitement.

FO combattra cette orientation et défendra le Service public garant de notre République et de l'égalité des droits de nos concitoyens.